

C'est quoi, ce chantier rue des Amiraux ?

Quoi ?

Rénovation de la chaussée

Où ?

Rue des Amiraux

Entre la rue Boinod et la rue de Clignancourt

Quand ?

Du 18 mars au 28 juin 2019

Comment ?

- Retrait de l'ancien revêtement de chaussée
- Rénovation partielle de la fondation
- Réfection des caniveaux
- Pose d'un nouveau revêtement de chaussée
- Création de deux zones de stationnement pour les vélos au niveau des n° 15 et 27
- Réalisation de la signalisation horizontale (marquage au sol)

Contacts

RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-OUEST
24, AVENUE NIEL, PARIS 17^E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 43 18 51 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

ENTREPRISES
FAYOLLE / AXIMUM

Le chantier au jour le jour

Fermeture provisoire à la circulation de la rue des Amiraux :

▲ Du 18 mars au 4 mai, depuis l'intersection avec la rue Hermann-Lachapelle jusqu'à la rue de Clignancourt ;

Déviations provisoires des véhicules depuis la rue Hermann-Lachapelle vers la rue Boinod, rue du Simplon, rue des Poissonniers, rue Ordener, boulevard Ornano, rue Simplon et rue de Clignancourt.

▲ Du 29 avril au 28 juin, depuis la rue Boinod jusqu'à l'intersection avec la rue Hermann-Lachapelle ;

Inversion provisoire du sens unique de circulation rue Hermann-Lachapelle ;
Déviations provisoires des véhicules depuis la rue Boinod par la rue Hermann-Lachapelle et la rue des Amiraux.

▲ Du 18 mars au 4 mai, neutralisation provisoire des sorties de parking aux 22 et 27 rue des Amiraux.

▲ Du 29 avril au 28 juin, neutralisation provisoire des sorties de parking aux 14 et 16 rue des Amiraux.

▲ Du 18 mars au 28 juin, neutralisation provisoire de 5 places de stationnement payant au niveau du 4 rue Hermann-Lachapelle.

▲ Du 18 mars au 4 mai, neutralisation de 7 places de stationnement payant du 23 au 29 rue des Amiraux.

▲ Du 29 avril au 28 juin 2019, rue des Amiraux, neutralisation provisoire de 13 places de stationnement payant et un emplacement GIG-GIC du 9 au 17 rue des Amiraux ; neutralisation provisoire d'une zone de stationnement deux roues au n° 10.

La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence ;
L'accès des véhicules de secours sera maintenu en permanence.

Plus d'infos
Sur chantiers.paris.fr
et au 3975*

*0,05 € PAR MINUTE + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

PARIS
SE TRANSFORME

